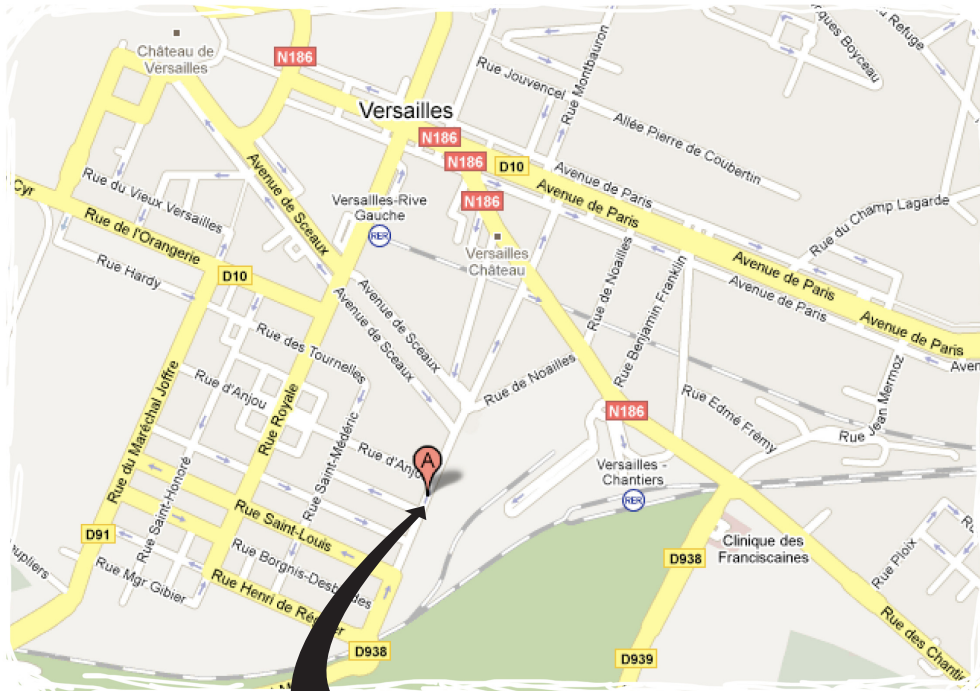


la résidence



12 rue Edouard Charton

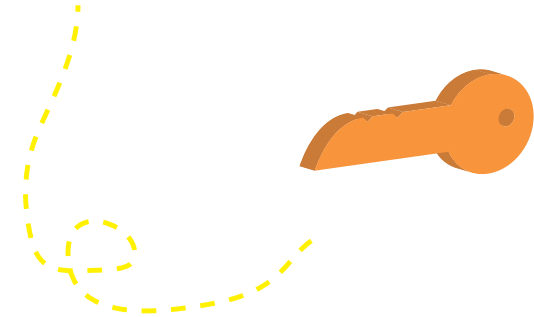
SERVICE LA RESIDENCE

12 rue Edouard Charton 78000 Versailles

Tel : 01 39 24 02 52

Port : 0663363932

Fax : 01 30 21 97 63



La résidence

12 rue Edouard Charton 78000

TEL : (0139240252)

FAX : (0130219763)

PORT : (0663363932)

Email : foyerlamaison.residence@club-internet.fr



*“ Le service Résidence vous souhaite
la bienvenue ”*



Les éducateurs partagent régulièrement un dîner dans votre appartement, préparé par vos soins.

Un surveillant passe chaque soir dans votre appartement afin de répondre aux urgences éventuelles et de veiller au respect des horaires.

Le service vous propose également une aide scolaire par le biais de l'équipe de l'école interne du foyer sur Versailles.

De même, un travail avec votre famille peut être mis en place grâce au service chargé des relations au près des familles du Foyer La Maison.

bienvenue au service *La Résidence*

Présentation du groupe :

Le service Résidence où vous allez être admis, peut accueillir jusqu'à 10 jeunes (filles et garçons), âgés de 16 à 20 ans. L'équipe est composée de 4 éducateurs (trices) et de deux surveillants de nuit.

Ce service dispose de 5 appartements de type F2 pouvant recevoir 2 jeunes.

Ces appartements sont situés sur Versailles, à proximité des gares.

Les éducateurs disposent d'un local où vous serez reçu régulièrement sur rendez-vous.

Vous avez en commun un désir d'être mis en situation de semi autonomie et d'expérimenter une vie en appartement à deux.

Vos objectifs- votre projet :

L'équipe éducative est présente pour :

Vous aider à la mise en place d'un projet individuel et mener ensemble ce projet.

Vous guider à travers l'organisation quotidienne : gestion de l'appartement, de l'argent, du temps, des relations (respect du voisinage et de son colocataire).

Vous accompagner vers votre statut de majeur responsable.

Ce qui est organisé et proposé :

Au niveau individuel, lors de l'accueil, un document d'engagement est établi avec vous et les éducateurs afin de mettre en commun ce que vous attendez du service et ce que nous attendons également. Un bilan est effectué à la fin du premier mois. L'admission est confirmée au terme de 3 mois d'essai si vous avez réussi à respecter le cadre et les rendez-vous pris avec l'équipe éducative.

Un budget hebdomadaire vous est remis afin de vous apprendre à le gérer. Celui-ci comprend l'alimentation, le coiffeur, la vêtue, le blanchissage, l'argent de poche, l'hygiène.

Vous devez prendre régulièrement des rendez-vous avec les éducateurs. Ces rendez-vous ont lieu principalement au local mais aussi ponctuellement dans chaque appartement permettant d'aborder avec vous l'organisation du quotidien.

Au niveau collectif, des repas de groupe au local sont organisés tous les quinze jours ce qui vous permet de faire connaissance avec les autres jeunes du service. D'autres temps collectifs sont proposés, comme des sorties Restaurant bowling ainsi qu'un week-end ski.